

STRATEGIE ERASMUS PLUS IRUP 2021-2027

L'IRUP a la particularité d'accueillir des étudiants sous statut salarié (apprentis), c'est la raison pour laquelle la question de la mobilité est relativement récente.

Les dispositifs de mobilité internationale existants sont complexes à mobiliser quand il s'agit d'étudiants en alternance car l'entreprise, qui est l'employeur, doit être pleinement associée au projet. De plus, la durée variable des formations constitue une contrainte, qu'il s'agit de lever au plan pédagogique, en mettant en place une organisation souple et adaptable. Cette organisation doit intégrer les exigences juridiques qui régissent les formations sous statut salarié.

L'IRUP s'attache à mettre en œuvre une stratégie internationale pour favoriser la mobilité et la reconnaissance de celle-ci, dans un souci de plus grande ouverture.

La stratégie internationale est, à ce jour, ciblée Union Européenne.

Elle consiste à faire en sorte qu'un maximum d'alternants puisse faire une mobilité durant sa formation, en accord avec l'entreprise d'alternance. Ces mobilités pourront être de nature professionnelle (en entreprise) ou académique (au sein d'un établissement partenaire).

Pour arriver à cet objectif, il est indispensable de préparer les équipes pédagogiques à la mobilité, en favorisant les échanges avec les établissements partenaires de l'IRUP, ainsi que la préparation linguistique.

Les groupes cibles sont les alternants qui se forment dans le secteur nucléaire, le secteur éco énergétique, le numérique, l'économie sociale et la comptabilité, en particulier ceux du premier cycle car la durée de formation est plus favorable à l'organisation d'une ou plusieurs périodes de mobilité internationale.